

Communiqué de presse

Paris, le 2 juin 2020

Concours de recrutements : SUD éducation revendique le recrutement de toutes et tous les admissibles

Tandis que la fin de l'année scolaire approche, les candidat-e-s aux concours de l'enseignement sont toujours plongé-e-s dans l'incertitude.

Concours externes

Les oraux sont supprimés pour de nombreux concours externes :

- le CRPE dans tous les départements ;
- Capes externe : suppression de l'oral pour lettres, mathématiques, histoire-géographie, documentation, la plupart des langues, informatique, philosophie, physique-chimie, SVT, SES arts plastiques, éducation musicale.
- tous les Caplp ;
- agrégation : seules certaines disciplines voient l'oral supprimé : histoire, géographie, mathématiques, EPS, musique, philosophie, arts.

Dans ces cas de figures, le ministère prévoit de recruter sur la base du classement aux épreuves écrites d'admissibilité, avec une liste complémentaire.

SUD éducation se félicite que la mobilisation des candidat-e-s et des organisations syndicales aient contraint le ministre à renoncer au maintien de l'oral dans des conditions inacceptables.

Toutefois, le ministère s'entête à faire passer des épreuves orales pour certaines sections. De plus, pour certains concours, le ministère supprime ou modifie des épreuves. Changer les règles en cours d'année introduit une nouvelle inégalité à la fois entre les concours, mais aussi et surtout entre les candidat-e-s, ajoutant de

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



l'incertitude à l'angoisse des candidat-e-s qui se préparent depuis de nombreux mois.

Concours internes

En ce qui concerne les concours internes, le ministre vient d'annoncer l'annulation des épreuves orales, et l'admission des admissibles les mieux classés. Cette position est intenable :

- alors même que les personnels continuaient tant bien que mal la continuité pédagogique, ils et elles, en l'absence de décision ministérielle, ont poursuivi la préparation de l'oral ;
- le changement de règles est injuste, car il prive de chances les admissibles qui comptaient sur les épreuves orales.

Revendications de SUD éducation

Pour SUD éducation, les atermoiements du ministre doivent cesser. La crise sanitaire a révélé une nouvelle fois le manque criant en personnels enseignants. **SUD éducation se tient aux côtés des candidat-e-s et des personnels, et revendique un recrutement massif de personnels dès la rentrée prochaine, ce qui doit se traduire par :**

- **le recrutement sans délai de toutes et tous les admissibles pour les concours internes, et l'annulation des épreuves orales ;**
- **le recrutement de toutes et tous les admissibles pour les concours externes, et l'annulation des épreuves orales ;**
- **la titularisation de tous les personnels contractuels.**

Tous les personnels qui seront reçus ainsi doivent bénéficier dès cette année d'une formation de qualité et d'un accompagnement pédagogique à même de les aider à prendre leur poste dans les meilleures conditions.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

